



CLIP D'INDOCHINE

Le clip musical du groupe **Indochine** et leur titre "**Collège Boy**" de l'album **Black City Parade** fait polémique à cause de la **violence** de certaines images. On peut y voir notamment un jeune collégien se faire **frapper** et uriner dessus par d'autres élèves, puis monté en croix, tout cela sous le regard aveugle des autres écoliers de la cours de récréation, imagé par un bandeau qui leur cache les yeux.

Missions confiées au CSA de par la loi du 8 septembre 1996 ?

- Protection de l'Enfance (Art 15)
- Le respect de la Personne Humaine
- La sauvegarde de l'ordre public
- L'exigence du service public (Art 1)
- Par l'article 20 de la constitution française, le CSA a le pouvoir d'agir en justice au nom de l'Etat.

Que dit la loi sur la Protection de l'Enfance ?

CODE PENAL n° L227/22

Le fait de fabriquer, de transporter, de diffuser par quelque moyen que ce soit un message à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine, soit de faire commerce d'un tel message, est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 80 000 € d'amende, lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur (transposé dans la loi du 17 juin 1998).

Chers correspondants,

Clip d'Indochine : le clip qui va stopper la violence ou le clip qui en montre trop ?

Indochine est-il tombé dans le piège qui consiste à croire que pour dénoncer la violence, il faut la magnifier par l'esthétisme l'exacerber, au risque de participer à son initiation ? Ce clip est-il vraiment plus insoutenable que d'autres qui sont vus en boucle par des millions de jeunes et d'enfants sur des chaînes comme M6 ou W9, ou sur leur portable, dans les bandes-annonces, ou bien encore dans certaines émissions de télé-réalité et autres JT ?

Quel recul faut-il avoir pour comprendre le sens initial du message ? Quelle maturité ? Quelle tolérance à la violence ? Ce clip choque-t-il plus que les autres parce qu'il présente la violence d'enfants faite à d'autres enfants dans une école ? Beaucoup d'émissions utilisent ce fil rouge pour montrer, sous couvert d'informations, des images insoutenables ! Pour sa part, depuis sa création en 1994, « Enfance-Télé : Danger ? » combat la violence.

La violence montrée sur écrans répand la mort, la haine et la souffrance. Elle entraîne des phénomènes de banalisation selon les études de Laurent Bègue (Université de Grenoble), de mimétisme. A contrario, la diffusion de messages altruistes entraîne des comportements altruistes.

« Visionner régulièrement des films violents à 14 et 21 ans augmente les conduites agressives de l'adulte, indépendamment du QI, de la classe sociale, des pratiques éducatives parentales ou du niveau de tendances agressives.

Plusieurs synthèses de la littérature, impliquant plus de 100 000 participants cumulés, confirment ces résultats. Non seulement on n'observe pas le fameux phénomène de catharsis, mais la violence visionnée augmente la violence réelle. »

Les jeunes en sont les premières victimes.

Exemples récents :

- Istres : un jeune épris de jeux vidéo violents tue de sang froid 3 personnes.
- Eperlecques : 2 jeunes conducteurs écrasent délibérément 2 jeunes « amis » à la suite d'un différent pour une vente de voiture
- Un ado de 14 ans a été passé à tabac, égorgé et jeté dans le Rhône par 2 garçons et une fille de 20 ans.

Alors, pourquoi les écrans montrent-ils autant de violence ?

La violence est « porteuse », elle choque et retient le spectateur, elle devient **source de profit** via l'audimat. « Un cerveau bouleversé par des scènes violentes enregistrera plus sûrement les messages publicitaires » (Michel Desmurget). N'oublions jamais que les médias ont pour objectif la rentabilité.

Que pourrait-on faire pour réduire la violence ?

Notre **DEFI des 10 Jours sans écran** et autre **Semaine sans télé** favorisent la critique et la capacité d'exercer un véritable choix et une meilleure gestion des écrans (idem pour les conférences).

Depuis 1998, « Enfance-Télé : Danger ? » propose que **des spots de réflexion sur l'éducation familiale, citoyenne, sur la résolution non violente des conflits, l'éducation aux médias**, soient présentés en prime time à la TV.

Les Français attendent une télévision qui redonne sens et espoir.

Comment financer ces spots ?

Des amendes réparatrices pourraient servir à subventionner ces spots. Voilà qui serait utile, efficace, pédagogique. « **Il faut des sanctions pour stopper l'inflation** » des violences qui n'ont jamais été aussi nombreuses en début de soirée et même en journée. La LIBERTÉ signifie RESPONSABILITE, pas laxisme ou licence.

« **Enfance-Télé : Danger ?** » demande solennellement à la **Défenseure des Enfants** et au **Défenseur des Droits** de soutenir cette démarche afin que tout message qui met en danger les Enfants et qui entraîne une banalisation de la violence susceptible d'être reproduite, fasse l'objet de sanctions.